

**POLITIQUE EN MATIÈRE DE SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE,
 DE RÉUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES VOTÉE LE 9 MARS 2020**

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) MANSONVILLE Création d'une maison de loisirs SUMR/00002432	179 779 €	179 779 €	22 %	<u>39 551 €</u>
2) CAZES-MONDENARD Création d'une salle associative à la mairie SUMR/00002814	560 894€	89 944 €	22 %	<u>19 787 €</u>

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
3) C.C LOMAGNE TARN ET GARONNAISE Construction d'un local technique multi-usages à l'EPCI de Beaumont de Lomagne. SUMR/00002196	195 768 €	195 768 €	12 %	<u>23 492 €</u>
4) LABARTHE Mise aux normes acoustique et thermique de la salle des fêtes. SUMR/00002504	22 479 €	22 479 €	45 %	<u>10 115 €</u>

2EME TRANCHE ACCORDÉE DANS LE CADRE DE L'ANCIENNE POLITIQUE

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
5) CAZES-MONDENARD Rénovation énergétique et mise en sécurité de salles de réunion à la mairie – tranche 2 SUMR/00002812	560 894 €	130 000 €	18 %	<u>23 400 €</u>

Observation : dossier examiné en commission permanente du 5 mai 2020 qui a accordé une première subvention de 23 400 € sur la base d'une dépense éligible de 130 000 € HT, selon l'ancien dispositif d'aides à la réhabilitation de salle polyvalente, culturelle, de réunion et locaux périscolaires, lequel est repris pour le calcul de l'aide de la 2ème tranche.

TOTAL..... : 116 345 €

Le Président,

Christian ASTRUC